

N° d'ordre : 60

Année : 2019

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

08/11/2019 à 18h (sans nécessité de quorum suite à report du CM du 05-11-2019)

Secrétaire de Séance :

Présents : Maurice BOISSOUT, Christian ARALDO, Sophie BLANQUART, Marie-Line TRIQUET, Christian BOMPARD, Jeanne – Marie PEZ.

Procurations : Marie - Catherine PEYRON pour Mr BOISSOUT

Absents : Jeannine BOUVERON, Franck EYNARD, Juliette CROUZET, Sophie GADAIS, Dominique FAUCON, Jean - Yves CERVERA, Maurice SOREZ.

Séance ouverte à 18 h.

Approbation du compte rendu du CM du 5-10-2019

Selon document envoyé le 02-11-2019.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 **Adoptés : 7**

Délibération «Demande d'aide d'achat de matériel psychologue scolaire ».

Suite au redécoupage des secteurs d'intervention des réseaux d'aides aux élèves en difficulté une demande d'aide a été initiée pour l'installation de la psychologue scolaire. Désormais nous sommes rattachés à Montélimar, alors qu'avant nous dépendions de Pierrelatte. Pour Chamaret, la demande s'élève à 58€ par classe soit 116€.

Voir document joint

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition d'aide et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 **Adoptés : 7**

Délibération «Indemnité du Receveur du Trésor Public ».

Selon le décompte réalisé par le Trésor Public de St Paul Trois Châteaux, l'indemnité du Receveur pour 2019 s'élève à 443.81€.

Voir document joint.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette indemnité et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 **Adoptés : 7**

Délibération «Taxe d'aménagement ».

La délibération instituant la taxe d'aménagement est arrivée à échéance le 31 décembre 2018. Nous sommes donc en retard, il faut donc délibérer à nouveau.

Proposition est faite de ne pas changer le taux de cette taxe soit 3.5%.

Voir document joint.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider le taux de cette taxe soit 3.5% et de la revalidée pour une durée de 3 ans (jusqu'au 31/12/2021) et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 **Adoptés : 7**

Délibération «Dossier Mr Gérard VILLIERS».

Le loyer de Mr Gérard Villiers devant être réévalué (selon la convention établie à l'époque des travaux de rénovation de l'appartement) au 1^{er} janvier de 2020 (plus 35€ et indice INSEE). Mr Villiers demande un report de cette augmentation afin que ces droits CAF et régularisation impôts soit mis en place.

Ausi proposition est faite de repousser cette augmentation de 35€ de 6 mois.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptés : 7

Délibérations et décisions urgentes

Délibération «Contrôle des Poteaux incendie de la commune».

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les SDIS n'assure plus le contrôle obligatoire des poteaux incendie sur le territoire national.

Ces contrôles nécessitent du matériel et des compétences que ne possèdent pas nos employés communaux.

Les communes de la Drôme, du Vaucluse et la CCEPPG ont décidé, après consultation auprès de prestataires de service de faire réaliser ces contrôles par le Syndicat RIVAVI. Le coût par poteau est de 34€ TTC. La commune possédant 16 poteaux incendie et une bouche incendie, le coût globale serait de 578€ - Contrôle tous les 3 ans. Les contrôles seront réalisés courant 2020.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 1

Abstentions : 0

Adoptés : 6

Questions et informations diverses.

Information dossier Tutelle de Mme DESSALES : Dossier en cours pas de réponse pour le moment.

Information bar du village : pas de nouvelles des gérants, bail en cours jusqu'en avril 2020. Impossible pour le propriétaire de vendre le bien jusqu'à la fin du bail. Pas de coordonnées postales des anciens locataires.

Information circulation des + de 19 tonnes dans le village : Une réunion avec Département, maires des communes impactées par une déviation poids lourds et préfecture va être initiée, problème de longueur et de tonnage.

Information fin des travaux traversée du village : pose des coussins lyonnais et des panneaux « Zone de rencontre espace partagé » et signalisation horizontale pour passage piétons et autres.

Extension du cimetière : Le terrain étant dans le périmètre de la tour, un permis d'aménager est nécessaire pour les travaux.

Le Columbarium sera déplacé et un jardin du souvenir sera créé dans le nouveau cimetière.

Les rendez-vous à venir :

Prochain conseil : 03-12- 2019 à 20h si nécessaire

La séance est levée à 19h10.